
École des Hautes Études Commerciales. Concours d'admission directe en 2e année des titulaires de certains diplômes. Année 1964.

Numéro d'inventaire : 2000.01325

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Vuibert Librairie (63 Boulevard Saint-Germain, Paris Paris)

Imprimeur : Laboureur et Cie, Paris

Date de création : 1964

Description : Petite brochure agrafée.

Mesures : hauteur : 175 mm ; largeur : 106 mm

Notes : H.E.C. Administration : 43, rue de Tocqueville Paris 17e. Présentation de l'École, des frais d'études et du concours d'admission directe en 2e année (organisation et programme).

Papillon jaune inséré dans la brochure: bibliographie indicative.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Grandes écoles

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 39

Lieux : Paris, Paris

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE PARIS

ÉCOLE

DES

HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUPÉRIEUR

43, Rue de Tocqueville, Paris (17^e)

**CONCOURS D'ADMISSION DIRECTE
EN 2^e ANNÉE
DES TITULAIRES DE CERTAINS DIPLOMES**

PARIS

LIBRAIRIE VUIBERT

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

1964

— 11 —

**PROGRAMME DES ÉPREUVES
DU CONCOURS D'ADMISSION DIRECTE
EN 2^e ANNÉE**

I. — ÉPREUVES COMMUNES

FRANÇAIS

a) Épreuves écrites

1. — Première épreuve :

Exposé sur un sujet touchant à l'évolution des idées et des événements dans les domaines économique, politique et social.

Cette épreuve vise à mettre en évidence les qualités d'esprit et la culture des candidats, aussi ne comporte-t-elle pas de programme limitatif. Elle suppose toutefois des connaissances précises, en particulier dans le domaine économique, car elle ne doit pas donner lieu à des développements de caractère abstrait ni se borner à l'énonciation de quelques idées générales.

Il sera tenu le plus grand compte des qualités de présentation, en particulier de la clarté et de la rigueur de la composition ainsi que de la correction du style.

2. — Deuxième épreuve :

Elle consistera en une contraction, ne dépassant pas un nombre imposé de mots, d'un texte (ou de plusieurs textes se rapportant à un même sujet).

Il s'agit à la fois d'un exercice de lecture révélant l'aptitude à discerner l'essentiel de l'accessoire et d'un exercice de rédaction exigeant, plus encore que l'exposé écrit, la précision et la densité du style.

b) Épreuve orale

Commentaire d'un texte suivi d'une discussion avec le Jury.

— 13 —

SCIENCES ECONOMIQUES

I. — Economie globale

1. — Les flux économiques.

A. Description du circuit économique.

a) Le circuit économique et ses composantes : les secteurs et les flux.

b) L'analyse matricielle de l'interdépendance des secteurs.

Les travaux de Léontieff.

Entrées et sorties.

Demandes intermédiaires et demandes finales.

Equilibre fondamental sectoriel.

B. La mesure des flux économiques : l'analyse comptable.

La comptabilité nationale.

a) Les quantités globales.

Triple optique du produit, du revenu et de la dépense.

b) L'articulation des comptes.

Les comptes d'agents.

Les comptes d'opérations.

c) Le tableau économique.

2. — Les structures productives de l'économie.

A. Importance relative des trois grands secteurs productifs.

B. Les structures de ces trois secteurs.

a) Structures agricoles (régime juridique, dimensions, nature des produits).

b) Structures industrielles (idem).

c) Structures des activités produisant des services : commerce, banque, ...

d) Emprise de l'Etat.

e) Degré de concentration et d'intégration des unités de production (ententes, cartels, trusts, ...).

